



Le Mag | #56

AVRIL 2026

VILLE DE LAMORLAYE

À NOUS LE PRINTEMPS!



DOSSIER DU MOIS

LE RAPPORT D'ORIENTATIONS BUDGÉTAIRES

LE MOT DU MAIRE

**Chères concitoyennes,
chers concitoyens, chers amis**

Les élections municipales du mois de mars ont marqué un temps fort de notre vie démocratique locale. Par votre vote, vous avez renouvelé votre confiance à l'équipe municipale, et je tiens à vous en remercier sincèrement. Ce soutien nous honore et nous engage pleinement pour les années à venir.

Cette nouvelle mandature s'ouvre sous le signe de la continuité et de l'action. L'équipe municipale est d'ores et déjà mobilisée pour poursuivre les projets engagés et en initier de nouveaux, au service de notre cadre de vie et de l'avenir de notre commune.

Notre ambition est claire : préserver l'identité de Lamorlaye tout en préparant la ville de demain.

Ce numéro présente aussi un moment essentiel de la vie municipale : le Rapport d'Orientations Budgétaires. Ce document traduit concrètement nos engagements et fixe les grandes lignes de notre stratégie financière. Dans un contexte exigeant, nous faisons le choix d'une gestion rigoureuse, responsable et tournée vers l'investissement utile, afin de concrétiser nos projets sans compromettre l'équilibre de nos finances.



Nicolas MOULA
Maire de Lamorlaye
et 3^e Vice-président
de l'Aire Cantilienne

Vous découvrirez également une nouvelle maquette pour votre magazine municipal. Plus moderne, elle a été pensée pour valoriser les informations qui vous concernent au quotidien. Parce que ce magazine est aussi le vôtre, nous serons attentifs à vos retours afin de continuer à le faire évoluer au plus près de vos attentes.

Au fil des pages, vous pourrez aussi mesurer le dynamisme de notre commune. Cette vitalité repose sur un engagement collectif que je souhaite saluer, celui des agents municipaux, des élus, des associations et de tous les habitants qui font vivre Lamorlaye au quotidien.

Être maire, c'est agir, mais aussi écouter et rassembler. Avec toute l'équipe municipale, nous continuerons à travailler dans cet esprit, avec proximité, transparence et détermination.

Je vous souhaite une excellente lecture de ce magazine et un très beau printemps à Lamorlaye!

Nicolas Moula

MÉDIATHÈQUE

Le chantier du futur pôle culturel se poursuit...

Le chantier de la future médiathèque et de la salle de spectacle franchit une nouvelle étape.

Salle de spectacle

Les travaux de fondation sont actuellement en cours de finalisation. Cette phase essentielle du chantier permet désormais de distinguer clairement l'implantation du futur bâtiment. La vue aérienne réalisée par drone offre une lecture particulièrement parlante du site: on peut y observer le positionnement précis de la future salle de spectacle et mieux comprendre son intégration dans l'ensemble du projet.

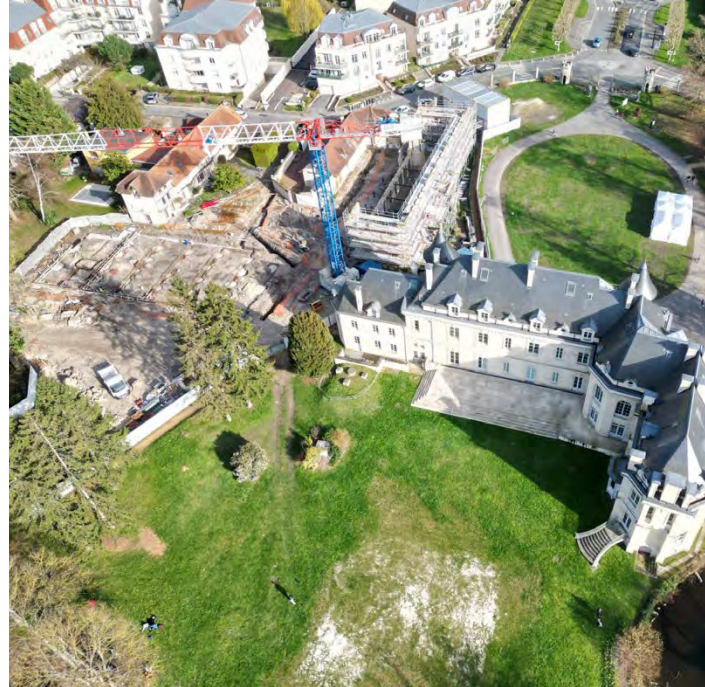
L'Orangerie

En parallèle, les travaux de rénovation patrimoniale de la pierre

de l'Orangerie se poursuivent.

Ce travail minutieux vise à restaurer et valoriser ce bâtiment historique, qui constituera un élément majeur du futur pôle culturel. Cette intervention permet de préserver le caractère architectural du site tout en l'inscrivant dans un projet tourné vers l'avenir.

Ces images aériennes permettent d'imaginer progressivement ce futur lieu dédié à la culture, à la lecture, au spectacle vivant et aux rencontres.



UN RESTAURANT MORLACUMÉEN RÉCOMPENSÉ PAR LE GUIDE MICHELIN

Un Bib Gourmand pour « Charnu »

Distinction rare, le guide Michelin vient de décerner un Bib Gourmand au restaurant Charnu.

Cette récompense distingue les établissements capables de proposer une cuisine de qualité, attentive aux produits et à leur exécution, tout en maintenant des prix raisonnables.

Charnu devient ainsi le **premier Bib Gourmand de l'Oise**.

Dans son guide, le Michelin salue « une étape gourmande » sur la route du château de Chantilly. L'établissement, au cadre élégant, y propose une cuisine de saison savoureuse, ponctuée de touches originales.

Ouvert début 2024, Charnu s'est rapidement imposé parmi les tables qui comptent. Ses créateurs, Mathilde Lendais et Thibault Schneider, y défendent l'esprit d'un bistrot où « bonne pitance et bons pinards font bon ménage ». Leur cuisine mêle terroir et créativité, dans le respect de la saisonnalité et de l'environnement.

Convivialité, générosité et produits soigneusement sélectionnés auprès d'artisans, d'agriculteurs et de vignerons composent une expérience à la fois authentique et contemporaine.

Ouvert le mercredi, jeudi, vendredi et samedi de 12h à 13h30 et de 19h à 20h45, le dimanche de 12h à 13h30. Fermé le lundi et le mardi.



→ Contact : 41 bis avenue de la Libération
03 75 29 00 14 • www.charnu.fr



Fête des voisins La convivialité s'invite dans votre rue !

Et si vous profitez de la Fête des voisins pour partager un moment simple et chaleureux avec les habitants de votre quartier ? Un apéritif, quelques tables à l'extérieur, et l'occasion idéale de faire connaissance et de créer du lien.

Composition du kit :
5 tables, 30 chaises,
2 barnums 3x3,
4 barrières de police.

Pour vous accompagner dans l'organisation de ce moment festif, la Ville met à votre disposition un kit de matériel municipal.

Pour en bénéficier, téléchargez la demande de réservation en ligne sur le site de la ville

www.ville-lamorlaye.fr (→ « Agenda » en page d'accueil) et envoyez-la, une fois complétée, uniquement par mail à : viassociative@ville-lamorlaye.fr

Date limite de demande : 30 avril 2026.

Besoin d'invitations ou d'affiches pour prévenir vos voisins ?
Un kit de communication (flyers, affiches, cartons d'invitation...) est téléchargeable sur le site national : www.fetedesvoisins.fr

→ **Contact : viassociative@ville-lamorlaye.fr
03 44 21 04 86 • www.ville-lamorlaye.fr**

Donnez votre avis sur le Mag

Ce mois-ci, nous vous proposons de découvrir la nouvelle maquette de votre magazine municipal. Plus moderne, cette évolution a pour objectif de rendre votre Mag plus agréable à lire.

Parce que ce magazine est aussi le vôtre, nous souhaitons connaître votre avis. Le contenu répond-il à vos attentes ? Quels sujets aimeriez-vous voir davantage ? Avez-vous des idées pour améliorer le Mag ?

Nous vous invitons à participer au sondage mis en ligne sur le site internet de la Ville (« Actualités » en page d'accueil). Vos retours et vos suggestions sont précieux pour continuer à faire évoluer ce magazine au service de tous les habitants. Merci pour votre participation !

→ www.ville-lamorlaye.fr



UN GROUPE FACEBOOK UTILE

Objets perdus ou trouvés

Vous avez perdu un objet à Lamorlaye ou vous en avez trouvé un ?

Un groupe Facebook dédié aux objets perdus et trouvés dans la commune permet aux habitants de publier leurs annonces et de faciliter les restitutions.

N'hésitez pas à y partager votre message.

Un outil simple et solidaire, animé par les habitants, qui favorise l'entraide locale.

→ **Facebook : Objets Trouvés Lamorlaye**

Enquête de l'Insee auprès de certains ménages de la commune



L'Institut national de la statistique et des études économiques (Insee) réalise en 2026 une **enquête nationale sur la consommation et le budget des ménages**. Cette enquête, à caractère obligatoire, est reconnue d'intérêt général par le Conseil national de l'information statistique (Cnis).

Dans ce cadre, **plusieurs foyers de la commune seront sollicités pour y participer.**

Une enquêtrice de l'Insee, munie d'une carte officielle, prendra contact avec les personnes concernées, qui auront été préalablement informées par courrier mentionnant son nom.

Nous vous remercions par avance du bon accueil que vous lui réserverez.

FÊTE FORAINE

Du mercredi 6 au mercredi 13 mai

Sur la place du 8 Mai 1945

Comme chaque année, venez entre amis ou en famille pour profiter pleinement d'une barbe à papa et autres douceurs entre deux tours de manège...



ENTRETIEN DES VOIRIES

Pour des routes plus sûres au quotidien

À la suite de la période hivernale, qui met les chaussées à rude épreuve, les services techniques de la Ville, dans le cadre de l'entretien courant de la voirie, ont récemment mené une campagne de rebouchage des nids-de-poule sur l'ensemble du territoire communal.

Ces interventions, réalisées dans plusieurs secteurs, ont permis de sécuriser les routes et d'améliorer le confort de circulation pour tous les usagers, qu'ils soient automobilistes, cyclistes ou piétons.

CÉRÉMONIE DU 8 MAI 1945

Nous vous donnons rendez-vous le vendredi 8 mai à 10h30 devant la mairie pour un défilé du cortège jusqu'au Monument aux morts du cimetière, où la cérémonie commémorative se déroulera à 11h, avec la participation d'élèves de la ville.

Une cérémonie commémorative de l'Appel du 18 juin sera également organisée afin d'entretenir le devoir de mémoire.

Affichage légal : un nouvel outil pour les habitants

Une nouvelle borne interactive a récemment été installée devant la mairie afin d'améliorer l'accès à l'information pour tous les habitants.

Accessible à tout moment, elle permet de consulter facilement et rapidement l'ensemble des affichages légaux obligatoires, tels que les arrêtés municipaux, les délibérations du Conseil municipal, les informations relatives à l'urbanisme...

Vous pourrez y retrouver également l'agenda des événements de la ville.



Consultation des archives municipales

Il est possible de venir consulter les archives de la Ville, **sur rendez-vous, le jeudi de 9h à 12h et de 13h30 à 16h30.**

Les demandes de rendez-vous doivent être effectuées :

- par téléphone au 03 44 65 57 11/12
- ou par mail à l'adresse : archives@ville-lamorlaye.fr

Nous vous remercions de bien vouloir **anticiper votre demande** : le service nécessite quelques jours pour préparer et mettre à disposition les documents souhaités.

Les archives sont situées aux Services techniques, au 40 route de la Seigneurie.

SERVICE URBANISME

PLAN LOCAL D'URBANISME – PLU

Une révision pour adapter la ville aux enjeux de demain

Le Conseil municipal de Lamorlaye a engagé la révision générale du Plan local d'urbanisme (PLU), document qui fixe les règles d'aménagement et les grandes orientations de développement de la commune pour les années à venir.

Par cette révision, la commune entend proposer une politique d'aménagement et de développement durable plus adaptée aux enjeux réels et actuels auxquels elle est confrontée : **préservation des espaces naturels, besoins en logements, qualité du cadre de vie, mobilité, économie locale et transition écologique.**

Plusieurs objectifs ont été fixés, parmi lesquels la protection des ressources naturelles et du patrimoine bâti, l'amélioration des déplacements ou encore une attention particulière portée au Domaine du Lys.

Un diagnostic territorial est actuellement en cours de finalisation afin d'établir un état des lieux complet de la commune (population, habitat, économie, paysages et milieux naturels). Il servira de base à l'élaboration du Projet d'aménagement et de développement durables (PADD), attendu au plus tard à l'été 2026.

La concertation avec les habitants fait partie intégrante de cette démarche : des temps d'information et d'échanges seront proposés à partir du **20 juin 2026** afin d'associer les habitants à la réflexion sur l'avenir de la commune.

Les habitants peuvent participer à la réflexion de plusieurs façons.

- ✓ Un **registre** est mis à disposition en mairie pour recueillir les observations jusqu'à l'arrêt du projet d'élaboration par le Conseil municipal.
- ✓ Vous pouvez envoyer vos remarques par courrier à l'attention de M. le Maire (Hôtel de Ville, 24 rue du Général Leclerc, 60260 Lamorlaye) ou par mail à : revisionplu@ville-lamorlaye.fr
- ✓ **Deux réunions publiques** sont prévues.
- 1^{re} réunion : samedi 20 juin de 10h à 12h (salle du conseil municipal de la mairie) – Présentation des principaux éléments du diagnostic et des axes du PADD. Entrée libre.**
- ✓ Les principales informations seront **régulièrement diffusées** sur le site de la Ville, les panneaux lumineux, les réseaux sociaux et dans le magazine municipal.

ENQUÊTE PUBLIQUE

Déclassement de la parcelle BY 307, impasse du Comte Vigier

Une enquête publique relative à la désaffectation de la parcelle BY 307 du domaine public communal et à son déclassement, se déroulera **du 18 mai au 4 juin 2026**.

Cette parcelle, initialement affectée à l'usage du public, n'est aujourd'hui plus accessible et ne constitue plus une voie de circulation. Le déclassement permettra à la commune d'envisager la cession de la parcelle aux propriétaires riverains intéressés ou, le cas échéant, à un tiers.

Deux permanences du commissaire enquêteur d'une durée de 2h seront organisées en mairie le lundi 18 mai et le jeudi 4 juin.

Le dossier d'enquête et un registre seront déposés à l'accueil de la mairie et tenus à la disposition du public pendant toute la durée de l'enquête, aux jours et heures d'ouverture de la mairie.

Le dossier d'enquête sera également consultable sur le site de la ville www.ville-lamorlaye.fr

Courriel dédié : epdeclassementby307@ville-lamorlaye.fr

Prise de rendez-vous en ligne

Désormais, afin de faciliter vos démarches, la Ville vous propose un service de prise de rendez-vous en ligne sur www.ville-lamorlaye.fr

Lors de votre demande, laissez-vous guider par les différentes étapes.

En fonction de la nature de votre projet ou de votre question, certains documents vous seront demandés : **leur transmission est impérative pour valider votre rendez-vous et permettre au service de préparer au mieux votre accueil.**

Service Urbanisme

Le service vous reçoit uniquement sur rendez-vous pris par téléphone ou en ligne.

**les mardis et jeudis après-midis
de 14h à 16h30.**

Vous pouvez prendre rendez-vous dès que vous êtes en capacité de présenter un projet avancé.

☎ 03 44 21 64 18 @ urba@ville-lamorlaye.fr



Un permis piéton pour les enfants de CE2

Apprendre à se déplacer en toute sécurité dans la rue ne s'improvise pas.

La police municipale de Lamorlaye se mobilise auprès des plus jeunes pour les sensibiliser aux bons réflexes de prévention grâce au permis piéton. **Ce dernier s'adresse aux élèves de CE2, un âge où les enfants commencent à gagner en autonomie et à effectuer seuls certains trajets à pied.**

À Lamorlaye, les policiers municipaux interviennent depuis la rentrée 2025 au sein des écoles. **Cette année, cinq classes de CE2 bénéficient de leur accompagnement, avec trois séances de sensibilisation** (deux en classe et une en extérieur pour la découverte de l'environnement et la traversée de chaussée en réel) **avant le passage du permis fin avril et la remise officielle du diplôme le 29 mai.**

Pourquoi un permis piéton ?

À travers ces rencontres, les policiers transmettent aux enfants les règles essentielles pour circuler en toute sécurité et mieux appréhender les dangers de la rue. **De manière ludique et pédagogique, les élèves apprennent à observer leur environnement, à traverser correctement, à regarder au bon moment et à anticiper les risques.** Le programme s'appuie sur différents supports, un livret d'activités, un quiz et la remise d'un permis symbolique pour valoriser leur engagement.

Cette action fait partie de l'éducation routière et contribue au développement des compétences attendues dans le cadre de l'APER – Attestation première éducation à la route.

Un permis Internet

La police municipale est également intervenue auprès des élèves de CM2 de l'école Marie Marvingt pour les sensibiliser aux dangers d'Internet. À travers des échanges, des mises en situation et la remise du permis Internet, les enfants ont appris à adopter les bons réflexes pour naviguer en ligne en toute sécurité. Une action pédagogique essentielle pour les accompagner dans leurs premiers usages numériques.



Axelle Tauzel, auteure morlacuméenne

Axelle Tauzel publie son troisième roman aux éditions du Lys Bleu.

Avec ce nouveau roman, Axelle Tauzel entraîne le lecteur dans une fiction contemporaine nourrie d'une toile de fond historique. L'intrigue fait notamment écho à l'histoire de l'architecte des Bâtiments de France P. Pottier, qui restaura près de 70 monuments en Picardie avant de tomber sous le charme d'un château médiéval en ruine au cœur de l'Ardèche.

|| *Le roman suit Léo, un jeune Picard promis à un brillant avenir qui choisit pourtant de tout quitter. Après une jeunesse à Amiens, il étudie à Paris mais en quête de sens, il rejoint l'Ardèche en vue de vivre une expérience de compagnonnage au château. La vie va le mettre sur la route de Sergueï, ancien légionnaire vivant au pied du château de Ventadour. Fasciné par ce lieu chargé d'histoire, Léo se lie d'amitié avec lui et l'aide à développer son exploitation agricole. L'arrivée d'Alessandra, la sœur de Sergueï, et de sa fille, venues fuir un compagnon violent, bouleverse leur fragile équilibre. Mais les dettes de Sergueï attirent bientôt les ennuis : un incendie criminel ravage l'exploitation et Léo devient, malgré lui, le fugitif de Ventadour.* **||**

À travers ce récit, l'auteure explore la fuite, la quête de rédemption et la manière dont un passé enfoui peut resurgir pour bouleverser une existence. Elle aime placer ses personnages en terrain inconnu pour faire surgir leurs fragilités, leurs élans et leurs besoins d'ancrage.

→ **Contact : axelle.tauzel@gmail.com**
FB, Instagram, TikTok : [axelle tauzel-auteure](#)





La ville recrute des assistantes maternelles

Pourquoi rejoindre notre crèche familiale municipale ?

Intégrer la crèche familiale en tant qu'assistant(e) maternel(le), c'est bénéficier d'un statut salarié de la mairie et profiter de nombreux avantages.

Une stabilité professionnelle, sans charge administrative

Plus de démarches avec les familles ni d'inquiétude liée aux départs anticipés : la mairie assure votre rémunération et gère l'ensemble des aspects administratifs.

Du matériel fourni

La crèche met à votre disposition tout le matériel nécessaire : lits, table à langer, poussette, chaise haute, matériel créatif, ainsi que les couches.

Des avantages sociaux

Adhésion au CNAS, participation à la mutuelle, tickets restaurant, prime mensuelle (prime bonus attractivité), autant d'atouts liés au statut de salarié municipal.

Formation et professionnalisation

Vous bénéficiez de journées pédagogiques, de temps de formation et d'un accompagnement professionnel organisé et financé par la commune.

Un vrai travail d'équipe

Des rencontres régulières avec les autres assistantes maternelles permettent d'échanger, de partager des activités communes.



Vous envisagez une reconversion ? La responsable de la crèche peut vous guider dans votre demande d'agrément.

Déjà agréé(e) et envie de rejoindre une équipe dynamique et engagée ? Contactez le pôle Services à l'usager.

→ **Contact : Nora Harrane • Responsable de la Crèche familiale**
03 44 21 64 00 • crechefamiliale@ville-lamorlaye.fr



MaPrimeRénov' de nouveau accessible

Avec l'adoption de la loi de finances 2026, le guichet MaPrimeRénov' a rouvert le lundi 23 février dernier.

Il est de nouveau possible de déposer une demande pour l'ensemble des parcours de rénovation, et les dossiers restés en attente depuis fin 2025 vont désormais pouvoir être traités, permettant ainsi le démarrage des travaux.

Pour renforcer l'accompagnement et garantir la qualité des rénovations d'ampleur, une évolution importante entre en vigueur : **un rendez-vous personnalisé avec un conseiller France Rénov' devient obligatoire avant toute demande d'aide.** En dehors de cette nouveauté, les critères d'éligibilité et les taux de financement restent inchangés.

Co-financé par l'État et les collectivités territoriales, **France Rénov'** constitue le service public de la rénovation de l'habitat. **Les conseils proposés sont neutres, gratuits et accessibles à tous.**

MaPrimeRénov' dispose en 2026 d'un budget de 3,6 milliards d'euros, ce qui devrait permettre le financement d'au moins 120 000 rénovations d'ampleur et 150 000 rénovations par geste.

Pour obtenir un accompagnement ou estimer vos aides, **vous pouvez dès à présent prendre rendez-vous avec un conseiller au 03 44 48 61 30** ou consulter leur site.

→ **Infos : www.maprimerenov.gouv.fr**
www.france-renov.gouv.fr



Élections municipales

Une équipe au service des administrés

Le scrutin du 15 mars 2026 a donné naissance à un conseil municipal renouvelé. Avec une équipe majoritaire soudée autour de projets concrets, cette nouvelle mandature s'ouvre sous le signe de l'action et de la continuité au service des habitants.



Les commissions municipales sont des commissions d'étude. Leur rôle se limite principalement à l'examen préparatoire des questions soumises au Conseil municipal. Elles émettent de simples avis et peuvent formuler des propositions mais ne disposent d'aucun pouvoir propre.

COMMISSION N°1 RESSOURCES, MOYENS GÉNÉRAUX & SERVICES À LA POPULATION

Président : Nicolas Moula

Vice-président : Arnaud Jouanne

Membres élus « Le Bon Sens pour Lamorlaye » : Christine Kloeckner, Yasmine Chani, Jean-Michel Barbier, Danielle Palaniaye, Florent Ressian, Valérie Caron, Philippe Legué, Kristel Laure Marceille, Christine Coignoux Jean-Marc Facq, Deborah Cunnington

Membres élus « Agir et Réussir Ensemble » : Abdeslam Kaddouri, Éliane Gauzentes, Véronique Coquillard

COMMISSION N°2 DÉVELOPPEMENT DU TERRITOIRE & DÉVELOPPEMENT

Président : Nicolas Moula

Vice-présidente : Aurélie Suberville

Membres élus « Le Bon Sens pour Lamorlaye » : Jean-Noël Gurdala, Valérie Caron, Jean-Michel Marchal, Florence Willy, Nicolas Pajkic, Véronique Verbrugghe, Gilles Claye, Nathalie Tessier, Michel Roux, Barbara Pening, Jean-Michel Barbier

Membres élus « Agir et Réussir Ensemble » : Olivier Zimeliovitche, Abdeslam Kaddouri, Éliane Gauzentes

Les résultats

NOMBRE
D'ÉLECTEURS
INSCRITS

7 034

NOMBRE
DE VOTANTS

3 681

NOMBRE
DE BULLETINS
NULS/BLANCS

196

NOMBRE
DE SUFFRAGES
EXPRIMÉS

3 485

Liste « Le Bon Sens pour Lamorlaye » avec **Nicolas Moula**

2 064 voix, soit 59,23 % des voix

Liste « Agir et Réussir Ensemble » avec **Pierre-Yves Ben Ghouzi**

1 421 voix, soit 40,77 % des voix

Le conseil municipal du samedi 21 mars 2026

Le premier conseil municipal de la nouvelle mandature a marqué officiellement l'installation des élus pour les six années à venir.

Au cours de cette séance d'ouverture, **le maire est élu, ainsi que ses adjoints.** Le conseil procède ensuite à la **mise en place des commissions municipales**, qui permettront de répartir le travail entre les élus et de préparer les décisions à venir. Cette réunion constitue ainsi le point de départ du fonctionnement démocratique du nouveau conseil municipal.

Répartition des sièges au Conseil municipal

23 sièges pour la liste conduite par Nicolas Moula
6 sièges pour la liste conduite par Pierre-Yves Ben Ghouzi

Répartition des sièges au Conseil communautaire de l'Aire cantilienne – CCAC

6 sièges pour la liste conduite par Nicolas Moula
2 sièges pour la liste conduite par Pierre-Yves Ben Ghouzi

L'équipe municipale

Liste « Le Bon Sens pour Lamorlaye »



NICOLAS MOULA
Maire de Lamorlaye



Valérie CARON
1^{re} adjointe
Affaires sociales,
commémorations,
transition écologique
et politique de santé



Jean-Noël GURDALA
2^e adjoint
Sécurité et tranquillité
publique



Yasmine CHANI
3^e adjointe
Affaires culturelles
et festivités



Jean-Michel MARCHAL
4^e adjoint
Monde hippique



Danielle PALANIAYE
5^e adjointe
Éducation et
réussite scolaire



Florent RESSIAN
6^e adjoint
Travaux, patrimoine
communal et
grands projets



Christine KLOECKNER
7^e adjointe
Finances



Jean-Michel BARBIER
Conseiller délégué
Cycle de l'eau



Barbara PENING
Conseillère déléguée
Énergies renouvelables
et réseaux de
télécommunication



Philippe LEGUÉ
Conseiller délégué
Relations avec les
bailleurs sociaux



Nathalie TESSIER
Conseillère déléguée
Vie associative et
pilotage global de
la salle de spectacle



Kristel Laure MARCELLE
Conseillère déléguée
Questions environne-
mentales et stratégie
de reboisement



Gilles CLAYE
Conseiller délégué
Informatique
et téléphonie



Christine COIGNOUX
Conseillère déléguée
Petite enfance



Deborah Cunningham
Conseillère déléguée
au monde hippique



Arnaud JOUANNE
Conseiller et
vice-président de
la commission n° 1



Aurélie SUBERVILLE
Conseillère et
vice-présidente de
la commission n° 2



Florence WILLI
Conseillère



Jean-Marc FACQ
Conseiller



Véronique VERBRUGGHE
Conseillère



Michel ROUX
Conseiller

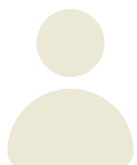


Nicolas PAJKIC
Conseiller

Liste « Agir et Réussir Ensemble »*



Pierre-Yves BEN GHOUZI
Conseiller



Éliane GAUZENTES
Conseillère



Abdeslam KADDOURI
Conseiller



Véronique COQUILLARD
Conseillère



Olivier ZIMELIOVITCH
Conseiller



Nathan LECLERC
Conseiller

*À la date d'impression, les photographies de l'opposition ne nous sont pas parvenues.

Membres du Conseil communautaire de l'Aire cantilienne

Issus de la liste « Le Bon Sens pour Lamorlaye » : NICOLAS MOULA • VALÉRIE CARON • FLORENT RESSIAN • JEAN-MICHEL BARBIER
BARBARA PENING • DANIELLE PALANIAYE

Issus de la liste « Agir et Réussir Ensemble » : PIERRE-YVES BEN GHOUZI • ÉLIANE GAUZENTES

Dans la continuité de son action, la municipalité aborde ce nouveau mandat en poursuivant son engagement au service des habitants. Les équipes municipales continueront d'agir avec rigueur, constance et sens de l'intérêt général. La cohésion et le travail collectif resteront au cœur de l'action menée.

Être au service de la commune, c'est veiller à agir pour tous, sans distinction, en étant à l'écoute des habitants et attentif à l'évolution de leurs attentes, avec naturellement le souci permanent de servir Lamorlaye et de préserver ce qui fait son identité.

NOS PROJETS

Sécurité & tranquillité publique

✓ Créer dès cet été une deuxième brigade motorisée



✓ Automne 2026 : ouvrir un second bureau de police municipale au sein de la mairie, afin de renforcer le lien direct avec les habitants

✓ Renforcer progressivement la présence sur le terrain, notamment par une augmentation des patrouilles de nuit

✓ Moderniser les équipements de

sécurité (vidéosurveillance, mise en place d'un centre de supervision urbain (CSU))

✓ Renforcer la collaboration avec les forces de l'État et les autorités judiciaires

Jean-Noël Gurdala

2^e adjoint Sécurité et Tranquillité publique



“ Protéger Lamorlaye, c'est agir partout et pour tous. Prévention, action et réactivité : votre sécurité est notre priorité. ”

Économie locale

✓ Recrutement d'un manager de centre-ville

✓ Création d'un hôtel de 45 chambres

✓ Création d'un nouveau parking rue Jean Biondi

✓ Création d'une halle couverte de marché

✓ Requalification complète de la D1016

✓ Création d'une pépinière d'écuries

✓ Soutien du projet de méthaniseur à Gouvieux

Environnement

✓ Poursuivre le projet de restauration de l'Île de la Thève pour un nouvel espace pour les habitants

✓ Désimperméabiliser les cours d'écoles et installer des ombrières

✓ Renforcer l'isolation thermique dans les bâtiments communaux, notamment les écoles

✓ Préserver notre massif forestier et poursuivre les plantations d'arbres, notamment avec le projet « 1 bébé, 1 arbre »

✓ Créer des brigades vertes par quartier sur le format de Voisins vigilants

✓ Assurer un suivi constant de la qualité de l'eau

✓ Lutter contre les incivilités et les dépôts sauvages

✓ Campagnes de sensibilisation : Hauts-de-France propres, Festival de l'arbre, TchaoMegot...



Projet pour l'Île de la Thève

Aménagements & Grands Projets

✓ Restauration de l'Orangerie, création d'une médiathèque et d'une salle d'action culturelle

✓ Projet Cœur de Ville

✓ Nouvelles places de stationnement dans un cadre végétalisé

✓ Création d'une crèche collective municipale

Futurs projets

✓ Acquisition par le CCAS de la ville de 10 logements sociaux à destination des Morlacuméens les plus fragiles

✓ Restauration extérieure de l'église Saint-Nicolas et rénovation des vitraux

✓ Création d'un centre équestre municipal



Future médiathèque



Projet Cœur de Ville



Future crèche collective municipale

Santé & Services à la population

- ✓ Poursuivre l'augmentation de l'offre médicale, médecins et spécialistes
- ✓ Prioriser la création du futur centre médical du projet Cœur de Ville
- ✓ Rééditer les actions de prévention (journées santé publique, café-diabète...)
- ✓ Développer le Centre Culturel & Sportif
- ✓ Créer au sein du projet Cœur de Ville les infrastructures nécessaires à l'accueil des associations: 2 salles de danse, maison des associations, médiathèque, salle de spectacle, halle couverte
- ✓ Création d'une crèche collective municipale de 36 berceaux

Enfance & Jeunesse

- ✓ Ville éducative tournée vers la nature, avec mise en place de potagers pédagogiques, de classes vertes locales, éducation et sensibilisation à l'environnement et ses enjeux
- ✓ Poursuivre les actions de sécurité aux abords des écoles
- ✓ Permettre aux jeunes de découvrir l'action municipale avec la création d'un Conseil municipal des jeunes
- ✓ Adapter nos écoles au dérèglement climatique: audit énergétique, désimperméabilisation des cours
- ✓ Sensibiliser les jeunes à un usage responsable du numérique

Culture & Vie associative

- ✓ Développer et moderniser nos infrastructures sportives: terrain de football synthétique, resurfaçage des deux courts de tennis sous la bulle, création de 4 pistes couvertes de padel, création d'un centre équestre municipal, création de parkings végétalisés, rénovation extérieure du gymnase Bertinval...
- ✓ Soutenir les associations et développer la culture: création de deux salles de danse, maison des associations, médiathèque, salle de spectacle, programmation culturelle annuelle, création d'une commission avec présidents d'associations et représentants de la mairie



Yasmine Chani

3^e adjointe Affaires culturelles et Festivités

“ La culture n'est pas un luxe, c'est un pilier de notre société. Partout en France, la culture recule quand on ne la défend pas. Nous avons choisi l'inverse en créant un tiers-lieu ouvert à tous et à toutes les générations. ”

Seniors & Solidarité

- ✓ Maintenir les offres existantes (sensibilisation à l'usage des outils numériques, sensibilisation par la police municipale, animations organisées par le CCAS...)
- ✓ Développer un dispositif « Vélo sans âge » (promenade en triporteur)
- ✓ Développer un concept de cantine intergénérationnelle
- ✓ Installer bancs et parcours piétons ombragés
- ✓ Mettre en place avec le Centre municipal de santé et le Centre Culturel & Sportif une APA – Activité physique adaptée



Valérie Caron

1^{re} adjointe Affaires sociales, Commémorations, Transition écologique et Santé

“ À Lamorlaye, la qualité de vie n'a pas d'âge: nous nous engageons pour que chaque senior vive une vie active, digne et entourée, en bénéficiant d'un accompagnement attentif, de services adaptés et d'une vie locale riche en rencontres et en solidarité. ”



Mobilité & Stationnement

Favoriser les mobilités douces avec:

- ✓ de nouvelles liaisons cyclables
- ✓ la mise en place de location de vélos en libre-service (CCAC)
- ✓ le développement de nouveaux range-vélos
- ✓ la création de cheminements piétons ombragés avec bancs en centre-ville.

Faciliter le stationnement avec:

- ✓ le maintien du stationnement gratuit
- ✓ la création de nouvelles places de stationnement
- ✓ le déploiement de bornes de recharge électrique sur les parkings

Démocratie locale & Proximité

- ✓ Poursuivre les concertations et ateliers citoyens sur les projets structurants de la commune et faire de même au sein des quartiers

2026

Les orientations budgétaires de la ville

Dans le cadre de la préparation du Budget primitif 2026, nous vous présentons le Rapport d'orientations budgétaires (ROB), une étape à la fois obligatoire et essentielle de la procédure budgétaire des collectivités territoriales.

Ce document fixe les grandes lignes de la politique financière de la municipalité. Il permet de présenter les priorités envisagées, d'analyser l'évolution de la situation financière de la commune (recettes, dépenses, fiscalité, endettement) et d'éclairer les choix d'investissement et de gestion pour l'année à venir.

Véritable outil de transparence et d'information, le ROB permet aux citoyens de mieux comprendre les orientations retenues et les projets qui façonneront l'avenir de la commune. Il précède le vote du Budget primitif, qui interviendra lors du prochain conseil municipal, le 27 avril 2026.

Une commune solide dans un contexte incertain

L'année 2026 s'inscrit dans un environnement économique fragile : croissance faible mais positive ($\approx 1\%$), baisse des dotations, nécessité de participer à la réduction du déficit public. Malgré cela, Lamorlaye conserve une trajectoire stable grâce à une gestion rigoureuse engagée depuis plusieurs années.

Notre priorité reste la même : garantir des finances solides tout en poursuivant nos projets.

CHIFFRES CLÉS

Recettes de fonctionnement en hausse

17,4 M€

contre 15,8 M€ en 2024

Dépenses de fonctionnement stables

11,7 M€

contre 11,3 M€ en 2024

Épargne brute de

5,5 M€

contre 4,3 M€ en 2024

Dettes maîtrisées

**1,83 an
de désendettement**

Recettes 2026

+ 4,88 %

➔ **Une situation financière saine et solide**

LA TRAJECTOIRE EN FONCTIONNEMENT POUR 2026

► Un fonctionnement optimisé et maîtrisé

L'optimisation des recettes passera par une révision tarifaire ajustée à l'inflation, une offre de services continue et de qualité pour les administrés, une optimisation des cofinancements ainsi qu'une analyse des recettes fiscales et un placement d'une partie de la trésorerie sur un compte à terme.

Du côté des dépenses, la maîtrise sera assurée par la mutualisation et la rationalisation des ressources, la renégociation des contrats et une réflexion sur l'utilité de chaque dépense, tout en fixant des plafonds budgétaires, pour garantir une gestion rigoureuse.

► Des dépenses de fonctionnement maintenues à l'identique

Pour nos familles et nos jeunes...

Donner à chaque jeune les mêmes chances

- ✓ Achat de fournitures scolaires, équipements, participation aux projets scolaires, sports et culture, renouvellement informatique et numérique des classes.
- ✓ Entretien des bâtiments, restauration scolaire, études, garderie.
- ✓ Navettes scolaires pour les écoles et bus pour les collégiens.
- ✓ Mise en place d'un pass culturel pour les collégiens.
- ✓ Continuité de la subvention de fonctionnement pour le Centre Social Rural.
- ✓ Récompenses pour nos jeunes diplômés (Mentions Très Bien).

Pour nos familles et nos associations...

Poursuivre une politique événementielle dynamique, rythmée par des rendez-vous populaires tout au long de l'année

- ✓ Festival de Musique, Lamorlaye Plage, Fête du Cheval, Festival de l'Arbre, Festivités de Noël...

Affirmer le rôle essentiel de notre tissu associatif, véritable moteur de la vie locale

- ✓ Continuer d'accompagner les associations par le biais de subventions, et de la mise à disposition des locaux entretenus, du matériel et du personnel municipal.

Pour la solidarité et le bien vivre ensemble

- ✓ Subvention versée au Centre Communal d'Action Sociale (CCAS) pour les seniors et les familles les plus fragiles.
- ✓ Maintien de l'offre d'accueil d'urgence pour les personnes en danger.
- ✓ Préservation du lien entre les citoyens : réunions de quartiers, Fête des voisins, Forum des associations, rencontre bimensuelle des commerçants, accueil des nouveaux habitants...

Pour un niveau soutenu d'entretien et de services

Un patrimoine communal durablement entretenu et valorisé au service des habitants

- ✓ Voieries sûres et entretenues, bâtiments communaux préservés, espaces verts soignés.

Transport public

- ✓ L'exploitation des transports publics a été transférée à la CCAC mais la Ville finance son transport local à hauteur de 400 000 € par an.

► Les recettes de fonctionnement

Les recettes de fonctionnement proviennent de plusieurs postes : • Impôts et taxes : taxe foncière sur les propriétés bâties et non bâties, compensation taxe d'habitation, cotisation foncière des entreprises, Fonds national de garantie individuelle des ressources (FNGIR)... • Ventes de produits et services • Dotations, compensations et participations de l'État • Autres produits de gestion courante • Produits exceptionnels • Affectation de résultat



DES CHOIX ASSUMÉS POUR LES RESSOURCES HUMAINES

En 2026, la Ville fait évoluer ses effectifs avec davantage d'embauches que de départs.

Ce choix assumé permet de renforcer les fonctions clés (administration, sécurité, juridique, encadrement) et d'accompagner les nouveaux projets de la commune.

Une orientation claire : investir dans les ressources humaines pour améliorer l'organisation interne, accompagner la montée en compétences des agents et garantir un service public toujours plus efficace et adapté aux attentes des habitants.

LA TRAJECTOIRE EN INVESTISSEMENT POUR 2026

► Nos investissements au service de projets structurants pour la commune

Médiathèque & Salle d'action culturelle

Projet ambitieux qui permet à la fois de restaurer un bâtiment historique et d'enrichir l'offre culturelle locale en créant une médiathèque et une salle d'action culturelle. Actuellement en travaux, ce futur lieu culturel majeur, ouvert à tous, sera inauguré en 2027.

Projet Cœur de Ville

Lancé en décembre 2024 avec un concours d'architectes, le projet Cœur de Ville a fait l'objet de réunions publiques et d'une concertation citoyenne en juin 2025, permettant de retenir la proposition du cabinet A26. Validé successivement par le jury puis par le Conseil municipal en septembre 2025, le projet entre désormais dans une phase d'études d'une durée d'un an, menée en étroite concertation avec les services.

Le Cœur de Ville est un projet structurant qui va offrir de nouveaux services :

- ✓ Aménagement d'une halle de marché
- ✓ Maison de la culture
- ✓ Construction d'une Crèche collective et familiale
- ✓ Maison médicale (publique et privée)
- ✓ Création de nouvelles surfaces commerciales
- ✓ Création de places de stationnement supplémentaires
- ✓ Rénovation du bâtiment de la mairie

FUTUR CŒUR DE VILLE

- Stationnement facilité
- Accès plus rapide aux commerces
- Plus d'espaces naturels
- Une nouvelle offre culturelle
- Un cœur de ville attractif et sécurisé



► Lamorlaye investit également dans son patrimoine

AMÉLIORATION DE LA QUALITÉ DE VIE DES CITOYENS



- ✓ Poursuite de la rénovation des voiries (chaussée Bertinval et parvis du cimetière)
- ✓ Projet d'ombrières à l'école Marie Marvingt
- ✓ Poursuite des enfouissements des réseaux aériens (rue du Comte Komar)

RÉNOVATION ÉNERGÉTIQUE



- ✓ Études sur les îlots de fraîcheur dans les cours d'écoles
- ✓ Remplacement de la chaudière du Centre municipal de santé
- ✓ Relamping du gymnase La Mardelle

► Les recettes d'investissement

La ville s'appuie sur plusieurs leviers financiers pour financer ses recettes d'investissements :

- Taxe d'aménagement (TA)
- Fonds de compensation de la taxe sur la valeur ajoutée (FCTVA)
- Subventions et dotations liées aux investissements récurrents (Département, Région, État)
- Cessions de biens immobiliers
- Éventualité d'un emprunt

L'accent est mis sur la recherche systématique de subventions afin de réduire l'impact financier sur le budget d'investissement. Cette démarche permet de soutenir nos projets tout en allégeant les coûts pour la commune.

UNE ÉVOLUTION MESURÉE DE LA FISCALITÉ

Depuis 2017, les taux de fiscalité locale sont restés inchangés. La Ville fait même partie des rares communes à les avoir réduits en début de mandat, permettant de restituer près de 2 M€ aux habitants.

En 2026, une évolution de +3 % est envisagée, pour :

- ✓ préserver l'équilibre budgétaire,
- ✓ sécuriser l'avenir du projet Cœur de Ville.

Un choix responsable pour garantir le financement du projet.

Pour plus d'informations,
le ROB est consultable sur le site de la ville www.ville-lamorlaye.fr



Classes de découverte

En mars, les trois classes de CM2 de l'école primaire Marie Marvingt ont eu la chance de partir en classe de neige aux Carroz d'Arâches, où elles ont découvert les joies de la montagne sous toutes ses formes. Pendant une semaine, les élèves ont enchaîné les activités : cours de ski, balades en pleine nature, observation de la faune et de la flore, grands jeux, veillées animées... Les journées étaient intenses et riches en découvertes.



Ce séjour a été bien plus qu'un simple voyage. Il a permis aux enfants de renforcer les liens qui les unissent à leurs camarades et à leurs enseignants, dans un esprit d'amitié, d'entraide et de solidarité. Loin du cadre habituel de la classe, chacun a pu gagner en autonomie, prendre confiance en lui, développer son sens des responsabilités et s'ouvrir à de nouvelles expériences.



Une belle aventure pour tous les participants, qui restera longtemps gravée dans les mémoires !

Les classes de CM2 de l'école Saint-Exupéry auront vécu, quant à elles, une autre expérience en avril : un séjour voile en Bretagne, avec de nouveaux horizons à découvrir !



Concert des Spring Grooves

Une soirée haute en énergie !



Le samedi 7 mars, le Centre Culturel & Sportif a vibré au rythme d'une soirée musicale particulièrement réussie.

En première partie, les ateliers de musique ont ouvert le bal avec un répertoire résolument rock'n'roll. Les musiciens ont su mettre l'ambiance dès les premières notes.

Ils ont ensuite passé le relais aux professeurs de musique du Centre Culturel & Sportif, réunis au sein du groupe Spring Grooves, qui ont plongé le public dans l'univers culte de Quentin Tarantino. De *Pulp Fiction* à *Reservoir Dogs*, en passant par d'autres bandes originales emblématiques, les musiciens ont enchaîné les reprises avec une énergie communicative.



Le public ne s'y est pas trompé : sourires, applaudissements et enthousiasme général ont rythmé la soirée. Une prestation généreuse et inspirée, qui a conquis les spectateurs et fait de ce concert un beau moment de partage musical.



« Hauts-de-France Propres », chacun peut agir...

Cette année encore, plusieurs groupes de Morlacuméens se sont mobilisés dans différents quartiers de la ville pour participer à l'opération annuelle « Hauts-de-France Propres ». Munis de sacs et de gants, ils ont sillonné leur secteur pour ramasser les déchets et contribuer à l'embellissement de notre cadre de vie. Grâce à eux, plusieurs zones ont pu être nettoyées dans une ambiance simple et conviviale.

Un grand merci aux habitants, ainsi qu'aux équipes de Run in Lys, Vivre au Lys, La Sylve et au groupe Le Bon Sens pour Lamorlaye, pour leur participation et leur aide précieuse. Chaque geste compte, et leur mobilisation fait réellement la différence !

BON À SAVOIR

Stop au nourrissage des oiseaux

En mars on arrête de nourrir les oiseaux. Plus de graines, de boules dans nos jardins et surtout pas du pain ! La Ligue pour la protection des oiseaux (LPO) préconise un nourrissage seulement durant la mauvaise saison, en période de froid prolongé.

La période de nourrissage des oiseaux arrive donc à sa fin...

La LPO déconseille le nourrissage en période de reproduction car les oiseaux restent sauvages et il est essentiel pour leur survie qu'ils soient capables de se nourrir seuls, au printemps et en été. **À cette période, ils redeviennent insectivores et doivent nourrir**

les oisillons exclusivement avec des proies (chenilles, insectes volants...) afin de leur fournir les protéines nécessaires à leur développement. De plus, le risque de transmission de maladies devient beaucoup plus élevé. En revanche, la Ligue pour la protection des oiseaux vous invite à conserver les abreuvoirs et à les nettoyer régulièrement.

→ Plus d'infos : www.lpo.fr



LE PRINTEMPS ARRIVE... LES NICHÉES AUSSI!



Le soleil est de retour, les fleurs pointent le bout de leur nez et les chants d'oiseaux inondent les jardins pour notre plus grand plaisir.

Avec l'arrivée du printemps, une période essentielle débute pour nos compagnons à plumes : celle de la **nidification**. De nombreuses espèces choisissent alors les haies, les buissons et les

arbustes comme refuges pour installer leurs nids, pondre et élever leurs petits à l'abri des prédateurs.

Afin de ne pas déranger les couvées, **la LPO recommande de suspendre la taille des haies dès le début du printemps, et d'attendre l'envol des derniers oisillons, soit au plus tard fin août.**

NIDS DE FRELONS ASIATIQUES



Avec le retour des beaux jours, n'hésitez pas à inspecter votre jardin ainsi que tous vos abris (cabanon, garage, grenier, toiture...) afin de repérer d'éventuels nids de frelons asiatiques.

À cette période de l'année, les reines commencent à construire des nids primaires, souvent petits et bien dissimulés. Les colonies migrent ensuite vers des nids secondaires, beaucoup plus grands et souvent installés en hauteur dans les arbres.

Le frelon asiatique représente un véritable risque : prédateur majeur des abeilles domestiques, il s'attaque également à de nombreux autres insectes (guêpes, mouches, papillons, araignées...), perturbant les chaînes alimentaires et mettant en danger la biodiversité. Il peut attaquer lorsqu'il se sent menacé, et ses piqûres sont douloureuses et potentiellement dangereuses, notamment en cas d'allergie.

La Ville de Lamorlaye a instauré un partenariat avec une société professionnelle et prend entièrement en charge l'intervention de destruction de nids de frelons asiatiques sur la commune.* Le partenariat ne concerne pas les nids de frelons européens.

* Dans la limite des crédits inscrits au budget

→ Contactez les services techniques au 03 44 65 57 11

SORTIE EN JUIN

À la rencontre des chauve-souris



Participez au mois de juin à une sortie pour découvrir le monde fascinant des chauve-souris !

Au programme : une **présentation en salle**, suivie d'une **sortie dans le parc du château** pour observer ces étonnantes mammifères nocturnes dans leur milieu naturel.

Une belle occasion d'observer et d'apprendre !

ACTUALITÉS

Les événements des associations morlacuméennes



CONCERT JAZZ MANOUCHE

Vendredi 15 mai à 20h30, au Foyer culturel.

Ouvert à tous. Participation au chapeau.

Dancez, profitez, c'est la fête!

Organisé par le Club de Bridge de Lamorlaye.

→ Infos : bridge.lamorlaye@gmail.com
www.bridgeclublamorlaye.fr

Run in Lys

Course « La Lys'oise » : 2 courses à pied sur 5 km ou 10 km
Dimanche 17 mai – Échauffement collectif à 9h45 dans le parc du château



La Lys'oise revient pour une 3^e édition à ne pas manquer!

Que vous soyez coureur débutant, passionné ou simple amateur de sport, cette 3^e édition vous offre un cadre exceptionnel. Deux distances, deux expériences... mais un même plaisir!

5 km : accessible, rapide et parfait pour s'initier. Une distance accessible à tous, du joueur occasionnel au coureur en quête de vitesse.

10 km : Un défi sportif accessible et motivant. Vous aimez les challenges ? Vous

voulez repousser vos limites ou signer un nouveau chrono? Le 10 km est taillé pour vous! Un tracé 100 % roulant, sans relief piègeux, parfait pour performer.

Pourquoi courir La Lys'oise ?

- ✓ Un cadre naturel unique.
- ✓ Une course pour tous, coureur solo, en famille ou avec une team motivée.
- ✓ Une ambiance festive et bienveillante.

Une course Handi Friendly

Et parce que le sport est une aventure qui se partage, cette édition est à nouveau « Handi Friendly ». Que vous soyez coureur, joëlette, accompagnateur ou handisportif, vous êtes les bienvenus sur nos parcours 5 km et 10 km, 100 % roulants et adaptés.

Déroulement de la matinée

Rendez-vous dans le parc du château.

Échauffement collectif à partir de 9h45.

2 départs: 10 km à 10h • 5 km à 10h15

Village des partenaires – Buvette et petite restauration – Remise des prix à partir de 11h – Tombola (tirage des numéros de dossard parmi les participants présents)

Seulement 500 dossards. Inscrivez-vous avant qu'il ne soit trop tard!

→ Inscription sur <https://lys-oise.adeorun.com>

AAAL



Festival annuel

Dimanche 7 juin
Parc du château de 9h à 18h

Ne ratez pas notre festival annuel avec un concert en live de « Fanny and the Chybers » (rock, folk, pop), simulateurs F1, foodtrucks!

→ Infos : 06 52 92 24 34

Ciné-club

**Lundi 11 mai
Au Foyer culturel**

15h: Assemblée générale ordinaire
16h: Assemblée générale extraordinaire
16h30: Projection « Les Mauvais Joueurs »

Film de Frédéric Baillekdjian, 2005, VF avec Pascal Elbé, Simon Abkarian, Isaac Sharry.

Un homme face à lui-même dans le prisme des valeurs sociales.



Projection « Mean Streets »

**Lundi 15 juin
au Foyer culturel à 16h30**

Film de Martin Scorsese, 1976, avec Robert De Niro, Harvey Keitel, David Proval.

Mélodrame à la fois rude et drôle dans le quartier de la Petite Italie new-yorkaise.



Gratuit pour les adhérents.
6 € pour les non-adhérents.

→ Renseignements :
cinephilesdelamorlaye@gmail.com

Les Jeudis de la Tenure

Les Jeudis de la Tenure
Ouverts à tous : pour proposer, faire ou participer !
Jeudi 7 mai 2026 - 15h

Par Claudine pour le cinéclub de Lamorlaye

Ouvert à tous
Résidence de La Tenure - Lamorlaye

INSCRIPTIONS et RENSEIGNEMENTS
06 22 05 42 36 & lesjeudisdelatenure@gmail.com

Découvrez notre blog : lesjeudisdelatenure.wordpress.com

Les Jeudis de la Tenure
Ouverts à tous : pour proposer, faire ou participer !
Jeudi 18 juin 2026 - 15h

PAR LE CLUB THÉÂTRE
DU COLLÈGE DOLTO
DE LAMORLAYE

avec leur professeur Colette Breton
Résidence de la Tenure*

Ouvert à tous

* 20, rue de la Tenure - Lamorlaye

INSCRIPTIONS et RENSEIGNEMENTS
06 22 05 42 36 & lesjeudisdelatenure@gmail.com
Découvrez notre blog : lesjeudisdelatenure.wordpress.com

→ Infos : 06 22 05 42 36 • lesjeudisdelatenure@gmail.com
lesjeudisdelatenure.wordpress.com

Centre Culturel & Sportif

Spectacle & concert des élèves – Sport - Musique
Vendredi 29 et samedi 30 mai au Foyer culturel

Spectacle des élèves de sport : vendredi 29 mai à 20h.

Concert des élèves de musique : samedi 30 mai (après-midi et soirée).

Les horaires seront précisés ultérieurement. **Entrée libre.**

→ Infos : 03 44 21 64 95/96 • Facebook : Centre Culturel & Sportif de Lamorlaye

Centre Social Rural

Le Service de Convivialité s'adresse aux personnes à partir de 60 ans et vous propose gratuitement, après adhésion annuelle de 20 €, les activités suivantes.

Atelier Numérique

Lundi 27 avril à 11h

Venez apprendre et/ou vous perfectionner en groupe sur un ordinateur. Thème : l'impression numérique (imprimante 3D) avec une démonstration en direct.

Séance de Sophrologie

Mardi 28 avril à 11h & jeudi 30 avril à 11h

Venez vous détendre lors d'une séance de sophrologie. Relaxation sur fauteuil.

Atelier Théâtre – Improvisation

Jeudi 30 avril à 14h

Animé par Sabeline Campo-Delamare, professeure de théâtre. Venez jouer le jeu de l'improvisation et vous amuser.

Pensez à vous inscrire ! Le nombre de places par atelier est limité.

→ Inscription préalable auprès de Coralie au 03 44 21 61 61
ou par mail à : coralie.porquet@centre-social-rural-lamorlaye.org



Agora

Rencontre avec une artisanne verrière en maison troglodyte

Dimanche 26 avril de 15h à 16h15 à Gouvieux

Découvrez le savoir-faire d'une artisanne verrière au cœur des maisons troglodytes.

Au programme : **visite de l'atelier, échange autour de l'histoire du travail du verre et du métier, ainsi qu'une démonstration** (avec possibilité d'essai).

Une expérience authentique et immersive, dans un lieu atypique.

Lieu non accessible PMR.

Tarifs : • 13 € *adhérents Agora* • 15 € *non-adhérents* • 10 € – 18 ans

Réservez votre place!

Sortie au musée ARCHÉA

Samedi 23 mai de 14h à 15h30 à Louvres (95)

Ouvert en 2010, ARCHÉA est un musée dédié à la valorisation du patrimoine du Pays de France.

L'exposition permanente retrace l'histoire du territoire de la préhistoire au XVIII^e siècle, tandis que l'exposition temporaire

« Rouge ! » explore la symbolique et les usages de cette couleur à travers les âges.

La visite, animée par un médiateur, propose une approche interactive autour de l'Antiquité et de l'archéologie.

Tarifs : • 4,5 € *adhérents Agora* • 5 € *non-adhérents* • *Gratuit* – 18 ans

✓ Rendez-vous directement sur place.

✓ Covoiturage possible. Si vous pouvez proposer des places ou si vous en cherchez, merci de nous contacter.

Places limitées. Pensez à réserver rapidement! Réservation en ligne.

Retour sur ... la conférence « Le corps des femmes »

Le samedi 7 mars dernier, nous avons proposé une conférence consacrée à l'histoire du corps des femmes, animée par l'historien Stanis Perez. Un rendez-vous qui a rassemblé un public nombreux et attentif autour d'un sujet à la fois historique, culturel et profondément contemporain.

À travers une approche à la fois érudite et accessible, l'intervenant a invité les participants à revisiter les représentations du corps féminin depuis le Moyen-Âge jusqu'à nos sociétés actuelles. Loin



PRINTEMPS 2026

Envie de découvrir, apprendre et partager ? Agora vous propose trois sorties culturelles exceptionnelles au printemps !

- 👉 **Visite de la Garde Républicaine**
📅 **Jeu 16 avril 2026 / 10h-12h**
Plongez dans l'univers prestigieux de la Garde Républicaine et découvrez ses traditions.
- 👉 **Rencontre avec un verrier en maison troglodyte**
📅 **Dimanche 26 avril 2026 / 15h-16h15**
Une immersion originale au cœur d'un savoir-faire artisanal, dans un lieu atypique.
- 👉 **Sortie au musée ARCHÉA**
📅 **Samedi 23 mai 2026 / 14h-15h30**
Partez à la découverte de l'archéologie et de l'histoire du territoire. Expo permanente + temporaire "Rouge !"

des idées reçues, la conférence a mis en lumière la construction progressive des normes, des modèles esthétiques et des imaginaires, souvent hérités de périodes bien plus anciennes qu'on ne l'imagine.

Les échanges ont permis de questionner certaines évidences, notamment autour des notions de liberté, d'émancipation et d'injonctions sociales, montrant que ces enjeux restent au cœur des débats actuels.

Cette rencontre, organisée à l'occasion de la Journée internationale des droits des femmes, s'inscrit pleinement dans notre volonté de proposer des temps de réflexion ouverts à tous, favorisant le dialogue et la compréhension des questions de société.

→ **Contact : contact@assoagora.fr • 06 29 61 47 04 • www.assoagora.fr**



AGORA
LE FORUM CULTUREL

YOGA DU RIRE

DIMANCHE 3 MAI 2026
DE 10H30 A 11H30

PARC DU CHATEAU DE
LAMORLAYE
GRATUIT

JOURNÉE MONDIALE
DU RIRE



AGORA

Spectacle théâtre

Au théâtre ce soir

Vendredi 5 juin 2026
A 20H30

Groupe adultes

Au foyer culturel de Lamorlaye
Entrée gratuite



AGORA

Spectacle théâtre
Groupe des ados

**LES AVENTURES
DU
WHITE SPIRIT**

Samedi 13 juin 2026
A 20H30

Au foyer culturel de Lamorlaye
Entrée gratuite

→ **Contact : Sabeline • 06 23 85 56 97 • www.assoagora.fr**

Budo Cantilien



Robert

Olivier

De belles réussites au Budo Cantilien

Au Budo Cantilien, la pratique des arts martiaux est avant tout une **histoire d'engagement, de partage et de persévérance**. Deux enseignants du club viennent récemment d'illustrer ces valeurs par de très belles réussites.

Robert, enseignant de kendo, a obtenu le 7^e dan, un grade rare et particulièrement exigeant dans cet art martial japonais du sabre.

“ Fruit de nombreuses années de pratique, de recherche et de transmission, cette distinction vient saluer un parcours consacré au kendo et à l'enseignement. Les pratiquants du club connaissent bien son exigence bienveillante et son engagement à faire progresser chacun dans le respect de l'esprit du budo. ”

Autre motif de fierté pour le club : **Olivier, enseignant de iaido et futur enseignant de jōdō, a obtenu le 4^e dan de iaido.**

“ Cette réussite a une résonance toute particulière. En effet, Olivier poursuit sa progression malgré une impossibilité physique de se mettre à genoux, posture pourtant traditionnelle dans la discipline. ”

Grâce à sa détermination et à sa capacité d'adaptation, il démontre que l'essence des arts martiaux ne réside pas seulement dans la forme, mais dans la volonté de continuer à progresser, quels que soient les obstacles. ”

Ces deux distinctions témoignent de l'esprit qui anime le Budo Cantilien : **un lieu où l'on apprend bien sûr des techniques, mais aussi des valeurs humaines fortes – persévérance, respect et transmission.**

Des réussites qui font la fierté du club et qui contribuent à faire vivre les arts martiaux japonais au sein de l'Aire cantilienne (Coye-la-Forêt, Gouvieux, Lamorlaye, Plailly).

Les inscriptions sont possibles en cours de saison.

→ **Informations sur budocantilien.fr**
Présidente : 06 86 70 59 95

Au Coin des Poètes de Morlacca

Papillons citrons

Dans la lumière brumeuse du petit matin,
Pétales dansants sur un souffle mutin,
Arabesques, volutes et petits ronds,
Virevoltent légers, les frères citrons.

De corolles fleuries en dossiers de rotin,
Ils échangent gracieux, les derniers potins.
Vite! Goûter, sentir, aimer, en tourbillons,
Ainsi font, font, font, les petits citrons.

Dans la lumière brûlante du soir incertain,
S'épuisent peu à peu les petits lutins
À réunir fébriles leurs derniers butins.

De corolles fermées en feuilles de plantain
Ils s'offrent agités, un dernier festin,
Avant de sacrifier à leur bref destin.

CMM

EML – École de Musique de Lamorlaye

Audition de la classe de guitare

Elle aura lieu le samedi 4 juin à 19h au château, salon Vigier, entrée libre.

Concert de fin d'année

Il se tiendra le samedi 20 juin à 18h au Foyer Culturel, entrée libre.

→ **Informations : 06 07 82 44 99**
www.eml-musique.com • info@eml-musique.com

Avenir Gym Rythmique

Portes ouvertes « Baby gym »

Samedi 23 mai & samedi 6 juin

Au gymnase de la Thève (salle de judo). La présence d'un parent est obligatoire.

- Enfants nés en 2024 : de 9h à 10h15

- Enfants nés en 2023 et 2022 : de 10h30 à 11h45

Inscription obligatoire gratuite par téléphone ou courriel.

Porte ouverte « Gymnastique rythmique »

Dimanche 31 mai, entre 9h et 12h

Parcours « Découverte de la gymnastique rythmique », au gymnase de la Thève. Accès libre et gratuit sans inscription.

→ **Contact : avenir.gymrythmique@gmail.com • 07 61 99 60 09**



Savate Boxing Club

Le Savate Boxing Club de Lamorlaye est non seulement un club de **boxe française**, mais aussi un club où d'autres disciplines y sont pratiquées, telles que la **savate défense**, la **canne de combat** et **bâton** ! Notre équipe entièrement composée de bénévoles assure des cours sur l'ensemble de ces disciplines.



La **canne de combat** est une discipline où chaque pratiquant développe son ambidextrie, sa souplesse et sa tonicité tout en se défiant au sein d'un cercle de 9 mètres de diamètre armé d'une canne en bois de châtaignier. **Ce sport est accessible à tous les publics.**

Félicitations à nos lauréats de cette année pour la réussite de leur pas-

sage de grade en savate défense et canne de combat et bâton !

Notre club a d'ailleurs reçu le **label Argent** par la Fédération Nationale Française de Boxe française au titre de La Savate pour tous !



Stage Défense féminine

Dimanche 14 juin, au gymnase La Thève de 9h à 12h

Save the date !

Dimanche 14 juin, de 9h à 12h, un nouveau stage de défense féminine est organisé au Gymnase de la Thève.

Cet événement est gratuit et ouvert à toutes, mêmes aux novices !

Venez acquérir attitudes et gestes d'auto-défense, vous serez encadrées par des animateurs diplômés et membres de la commission de la Ligue des Hauts-de-France, le tout dans une bonne ambiance sportive et récréative !

On vous attend nombreuses !

Stage sur inscriptions.

→ **Contact : sbclamorlaye@free.fr**
Laurence : 06 11 55 61 09

Comité de Jumelage

Sortie à Pierrefonds

Jeudi 30 avril

Déjeuner et visite du château.

Salon des Seniors

Mardi 19 mai au Foyer culturel

Le Comité de Jumelage fera une présentation de danses celtiques.

Journée irlandaise

Samedi 13 juin

En partenariat avec l'association « Un Peu d'Ailleurs » au Foyer culturel.

→ **Contact : comitedejumelagedelamorlaye@gmail.com**



Fête de Saint-Patrick au Foyer culturel



Rencontres du Comité de Jumelage à Noailles

Samy, adhérent bénévole très actif au Comité de Jumelage et brillant guitariste nous fait part de la première ré-édition de jeunesse de son groupe que chacun aura plaisir à découvrir. **Vinyle disponible chez le disquaire de Lamorlaye.**



ALMA

Association Lamorlaye Mémoire & Accueil

Merc. 29 avril - 14h30
D'un château à l'autre
 Promenade commentée



1 : Château de la Côte
 2 : Manoir du Bois Larris
 3 : Château de Coye

Visite du château de la Côte (de Broglie)
 Aperçu sur le manoir du Bois Larris (Menier – Lebensborn)
 Promenade par la forêt jusqu'au château de Coye

Participation si non adhérent ALMA : 4€
 Covoiturage : entre la rue de la Tenure et le Château de la Côte
 et retour entre le château de Coye et la rue de la Tenure
Chaussures et bâtons de marche recommandés.

Association Lamorlaye Mémoire & Accueil

Vendredi 5 juin 2026

12h00 Déjeuner à l'auberge de Cléry

14h00
 Musée de l'outil à
 Wy-dit-Joli-Village



15h30 Musée archéologique du Val d'Oise



ARCHÉOLOGIE CONTEMPORAINE : fragments des statues du pavillon
 soviétique de l'Exposition internationale de Paris de 1937
 avec Isabelle Joz-Roland

RV sur place à 12h, à l'auberge de Cléry (95420)
 RV COVOITURAGE à 11h, devant le foyer culturel de Lamorlaye

PARTICIPATION
 Si adhérent ALMA : 6€50 / si non adhérent ALMA : 10€50
 Participation covoiturage : 5€
 proposition de déjeuner : 3 plats / 21€

Association Lamorlaye Mémoire & Accueil

Mardi 16 juin 2026
 Visite guidée : 14h-16h
NOTRE-DAME
 de PARIS
 En train & métro



PARTICIPATION
 adhérent ALMA : 4€ / non adhérent ALMA : 8€
EN OPTION
 Visite libre de la crypte à 10h30 : coût 11€
 Proposition de restaurant à 12h : 2 plats / 27€50
 Trajet à la charge de chacun

L'ALMA organise en septembre une exposition de tableaux de peintres ayant vécu – et peint – à Lamorlaye; il s'agit de Marie Bader et de Gaston Durel sur lesquels nous avons rédigé des pages « Lamorlaye Autrefois » et d'Angélo sur lequel nous recherchons des informations. Merci de partager avec l'ALMA ce que vous savez peut-être sur ces peintres; et si vous avez des tableaux de ces peintres ou d'autres que nous ne connaissons pas encore, nous espérons que vous voudrez bien les prêter pour cette exposition. Par avance, MERCI!

→ Contact : lamorlayealma@gmail.com • 06 22 05 42 36 • www.lamorlayealma.wordpress.com

Bibliothèque municipale

Apéro littéraire

Vendredi 22 mai à 18h30

Partageons nos derniers coups de cœur
 autour d'un apéritif!

Sur inscription.

Spectacle

« Cocotte la poulette »

Samedi 23 mai

2 séances à 9h30 et 11h pour les
 enfants de 6 mois à 4 ans

Par la Compagnie Maya. Spectacle pour
 enfants intégrant la langue des signes.

« Mais où sont passées les poules ? Et tous les
 autres animaux ? La ferme est vide. Cocotte
 mène l'enquête. C'est la mère Michel qui
 a perdu son chat et qui a laissé le portail
 ouvert ! Encore ! ? Quel tohu-bohu dans la
 campagne ! Le cochon, le lapin et le canard
 sont là, mais n'en font qu'à leur tête. Et qui
 appelle tout en haut de la colline, près du
 vieux moulin ? Vas-y, Cocotte, tu n'es pas au
 bout de tes surprises ! ».

Conte accompagné de comptines signées
 et de petits instruments.

Durée d'une séance : 30 min.

Sur inscription, places limitées.

Table ronde sur le métier d'auteur & d'illustrateur de bande-dessinée

Vendredi 29 mai de 18h30 à 20h30

À l'occasion de l'annonce du gagnant de
 notre prix « Lamorlaye en bulles », table
 ronde en présence de Guillaume Bonotaux,
 illustrateur. Sur inscription. Public adulte.

→ Contact : 1 rue de la Tenure • 03 44 21 64 15 • www.ville-lamorlaye.fr

BIBLIOTHEQUE MUNICIPALE



Un spectacle pour
 les tout-petits de
 6 mois à 4 ans

**Cocotte
 la poulette**
 intégrant la langue des signes

Par la Compagnie Maya

LE SAMEDI 23 MAI 2026
 2 séances à la bibliothèque :
 9h30 et 11h00

sur inscription, places limitées au 1 rue de la Tenure,
 tel.: 03 44 21 64 15

A L'OCCASION DE
 L'ANNONCE DU GAGNANT
 DE NOTRE PRIX :



LAMORLAYE EN BULLES
 2025/2026

LA BIBLIOTHEQUE PROPOSE UNE :

**TABLE RONDE SUR LE MÉTIER
 AUTEUR & ILLUSTRATEUR
 DE BANDE-DESSINÉE !**

Vendredi 29 mai
 2026
 de 18h30 à 20h30



En présence
 de l'illustrateur
 Guillaume
 Bonotaux

SUR INSCRIPTION AU 1 RUE DE LA TENURE - TEL : 03 44 21 64 15

Club de Danse de Lamorlaye – CDL



La fin de la saison 2025/2026 approche déjà à grands pas!

De beaux événements ont jalonné cette saison qui marque le **30^e anniversaire de l'association**. En effet, le CDL a été créé en juillet 1995 et a démarré ses premiers cours de **Danse de Salon** à la rentrée 1995/1996. Ensuite, la section **Country-Line Dance** a été mise en place, il y a 15 ans déjà!

Depuis, les cours ont évolué, les niveaux et les heures de cours par section se sont développés et vont actuellement du niveau débutant à avancé pour la section Danse de Salon, plus un cours technique et deux niveaux en Rock & Salsa portoricaine et de débutant à intermédiaire pour la section Country-Line Dance.

À noter que le cours technique en Danse de Salon est très fréquenté par les danseuses et danseurs qui souhaitent progresser dans leur déplacement sur la piste de danse et gagner en fluidité et en élégance:

maîtrise du mouvement, verticalité, ancrage, connexion, directions, précision, pose des pieds, tenue de tête, cadre, etc. La technique est le socle essentiel pour danser avec plus de liberté.

En Danse de Salon, outre les **stages mensuels des dimanches après-midi**, un week-end a été organisé en décembre 2025 à Senlis avec la participation d'un juge de compétition ainsi qu'un couple de compétiteurs qui ont fait profiter les stagiaires de leurs compétences pendant ces deux jours de stage.

En Country, une Journée Country-Line s'est déroulée le samedi 7 février en la présence du jeune chorégraphe belge **Grégory Danvoie**. Une journée entière de danse qui a réuni 150 participant.e.s dans une ambiance très festive et chaleureuse!

En mars dernier, notre **professeur Laurent Blanquer et son épouse** ont participé au **WDSF Dancesport Festival** (worlddance.sport.org • wdsf.org) qui se déroule chaque année à Blackpool (UK), compétition incontournable de la Danse sportive. Blackpool aussi pour un de nos **professeurs de Country-Line Dance, Nicolas Beynet**, qui se rend chaque année fin janvier aux **Cristal Boots Awards** (<https://www.crystalbootawards.com/latest-updates>), cérémonie qui distingue les

chorégraphes internationaux, créateurs des danses que nos professeurs nous enseignent.

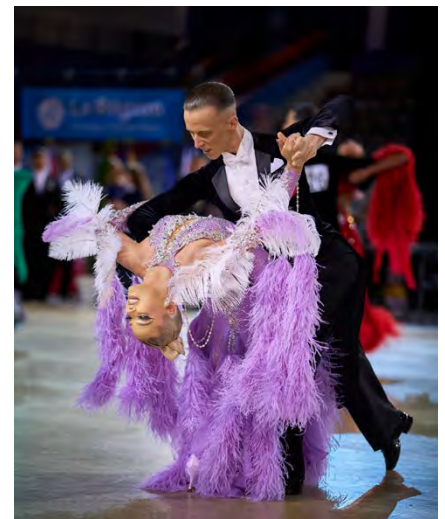
Derniers stages de danse de salon
(débutant – intermédiaire - avancé)

24 mai: Tango (La Croix-Saint-Ouen
avec le club Pro Vie Danse)

7 juin: Salsa à Lamorlaye

→ **Infos: 06 84 79 27 08 (Salon)**
06 77 71 40 55 (Country)

cdl.salon.danseenligne@gmail.com
www.clubdedansedelamorlaye.com



Vélooise

Participez au challenge Mai à Vélo sur l'application Geovelo

Avec l'application pour smartphone Geovelo, vous pouvez rechercher des itinéraires à vélo et vous inscrire à un ou plusieurs challenges. N'hésitez pas à rejoindre le **challenge « Mai à vélo »** et également le **challenge « CC de l'Aire cantilienne »**.

Réparer, entretenir sa monture

Retrouvez-nous à l'atelier de Lamorlaye le **premier mardi de chaque mois de 18h à 20h**, sur le parking de la mairie.

→ **Contact: www.veloisse.fr**

Bibliothèque sonore

Avec un catalogue national de plus de 290 000 titres enregistrés, les personnes empêchées de lire – en raison d'une malvoyance, d'un handicap, de troubles DYS, ... – ont accès à des romans, des biographies, essais ou revues, lus à voix haute par des bénévoles Donneurs de Voix.

Le service est **gratuit**.

Envie de prêter votre voix ? La Bibliothèque sonore recherche régulièrement de nouveaux volontaires pour enregistrer des livres. N'hésitez pas!

→ **Contact: [Éric Gilles, président](mailto:eric.gilles@veloisse.fr)**
06 20 83 46 04

POUBELLES JAUNES

Pourquoi ne faut-il pas imbriquer les emballages ?

Pour gagner de la place dans le bac jaune, il est tentant d'emboîter les déchets entre eux. Une bouteille de lait dans la boîte de céréales, un carton d'emballage dans une conserve...

C'est une fausse bonne idée ! On vous explique pourquoi.

Au centre de tri, **les emballages sont « scannés » par différentes machines** qui reconnaissent les matières et les trient, par exemple un électro-aimant récupère les emballages en acier.

Les machines n'étant pas capables de reconnaître une matière cachée dans une autre, **les déchets imbriqués les uns dans les autres ne seront pas détectés sur la chaîne de tri.**

À la suite de ce tri, les différentes matières sont compactées en balle avant de partir dans les usines de recyclage. Un carton d'emballage dans une conserve par exemple, ne sera pas détecté et finira en balle avec les emballages métalliques ; il ne sera jamais recyclé.

DÉCHETS VERTS

Reprise de la collecte

Après la période d'arrêt hivernal, la collecte des déchets verts a repris début avril.

Elle s'effectuera tous les 15 jours jusqu'au 3 décembre 2026.

Il est rappelé que seuls les bacs de 120 L ou 240 L, fournis ou pucés par la CCAC, sont collectés. Tout autre contenant, ainsi que les déchets de jardin déposés au sol, ne seront pas pris en charge.

Une collecte des branchages en fagots est également possible, sur rendez-vous. Ce service est accessible à tous, avec ou sans abonnement.

→ Infos : www.aireauvert.fr

DÉCHETTERIE DU NOUVEAU !

Ne jetez plus, donnez !

Vous avez chez vous des objets en bon état que vous n'utilisez plus ? Ils peuvent encore servir !

Le SMDO organise prochainement **plusieurs collectes** au sein des déchetteries situées sur votre territoire, **en partenariat avec les recycleries.**

À cette occasion, les habitants sont invités à profiter de leur passage en déchetterie pour offrir une seconde vie aux objets qu'ils envisageaient de jeter, en les confiant à la recyclerie partenaire, spécialement présente pour l'événement

Pour la déchetterie de Lamorlaye, vous avez jusqu'au vendredi 19 juin pour déposer vos objets dans le container dédié.



De nouveaux containers permanents à votre disposition

- ✓ Articles de sport et de loisirs
- ✓ Casseroles, poêles...
- ✓ Matériel médical



Préparez votre ouverture de commerce ou d'établissement



Vous envisagez d'ouvrir un commerce, un local professionnel ou un établissement recevant du public sur le territoire de l'Aire cantillienne ?

La CCAC, en partenariat avec la Boutique de Gestion Picardie, vous propose une **permanence gratuite d'accompagnement pour vous aider à anticiper les contraintes réglementaires** et à sécuriser votre projet avant le dépôt de vos autorisations.

Permanence un lundi toutes les deux semaines, à partir du 4 mai 2026, au 17 bis rue Guilleminot à Chantilly.

Sur rendez-vous individuel avec un expert de la Boutique de Gestion Picardie. → Inscription via le formulaire en ligne sur www.ccac.fr

Tribunes d'expression libre

AGIR ET RÉUSSIR ENSEMBLE

Chères Morlacuméennes, Chers Morlacuméens,

La campagne électorale s'est désormais achevée et nous respectons pleinement le choix démocratique exprimé par les électeurs.

Nous espérons, à l'issue de ce scrutin, un moment d'apaisement et de rassemblement. Toutefois, les propos tenus par le candidat élu lors du conseil d'installation, d'une particulière virulence, nous ont conduits à nous retirer de cette séance. À l'heure où susciter l'engagement est particulièrement difficile, nous ne pouvons tolérer les invectives et les climats délétères.

Nous formulons le vœu que les tensions inhérentes à cette campagne exigeante, durant laquelle nous avons soulevé des thèmes qui méritaient de l'être, s'estompent rapidement, afin de permettre un retour à un climat constructif. Dans cet esprit, nous restons déterminés à prendre toute notre place dans la vie démocratique locale et à contribuer activement à l'avenir de Lamorlaye.

Avec six élus au conseil municipal et deux élus au conseil communautaire, nous continuerons à représenter avec sérieux et engagement les 1 421 électeurs qui nous ont accordé leur confiance, ainsi que tous ceux qui nous rejoignent aujourd'hui.

Nous remercions chaleureusement l'ensemble des Morlacuméens pour leur participation à cette élection. Votre vote nous engage à être une opposition exigeante, mais constructive. Nous vous tiendrons régulièrement informés des sujets essentiels qui concernent votre quotidien à Lamorlaye.

Pierre-Yves Benghouzi
Agir et Réussir Ensemble

LE BON SENS POUR LAMORLAYE

Chères Concitoyennes, Chers Concitoyens,
Chers Amis,

Nous vous remercions d'avoir, par vos votes, placé largement en tête la liste du Bon Sens pour Lamorlaye avec 59,23 % des suffrages.

Nous regrettons profondément le climat nauséabond de cette campagne municipale, qui, une fois de plus, a vu son lot d'attaques personnelles, de mensonges électoralistes et de slogans populistes. Notre opposant a même tenté un dernier coup en se présentant contre le Maire élu, à la vice-présidence de notre communauté de communes. « Pour rigoler et mettre un peu d'ambiance » a-t-il déclaré dans son discours de présentation. L'administration d'une commune et d'une communauté de communes n'est pas un jeu. Cela demande du sérieux et de l'engagement.

Espérons que l'opposition revienne à de meilleurs sentiments. Lamorlaye mérite une opposition constructive.

Pour notre part, conformément à nos engagements, nous appliquons une méthode qui a déjà fait largement ses preuves.

CONTINUITÉ : vos élus de la liste « Le Bon Sens pour Lamorlaye » se sont immédiatement mis au travail. Les 7 adjoints et 9 conseillers délégués ont rencontré les différents chefs de service afin d'ajuster le fonctionnement de la nouvelle municipalité pour le mandat à venir.

SÉRÉNITÉ : nous ne cautionnons pas l'agressivité de l'opposition et nous ne la nourrirons pas.

PROXIMITÉ : les élus de la majorité sont à votre service et à votre écoute. Vous pouvez venir les rencontrer en mairie et les solliciter en fonction de leurs délégations.

Nicolas Moula
Le Bon Sens pour Lamorlaye

AVRIL

Dimanche 26

- **Rencontre avec une artisane verrière à Gouvieux**
À 15h - Sur place
Organisée par Agora - Voir en page 21

Lundi 27

- **Atelier numérique**
À 11h - Centre social rural - Voir en page 20

Mardi 28

- **Séance de sophrologie**
À 11h - Centre social rural - Voir en page 20

Mercredi 29

- **Sortie « D'un château à l'autre »**
À 14h30 - Organisée par l'ALMA
- Voir en page 24

Jeudi 30

- **Séance de sophrologie**
À 11h - Centre social rural - Voir en page 20
- **Atelier Théâtre Improvisation**
À 14h - Centre social rural - Voir en page 20
- **Sortie à Pierrefonds**
Organisée par le Comité de Jumelage
Voir en page 23

MAI

Dimanche 3

- **Rassemblement voitures**
De 9h à 13h - Parc du château
Organisé par AAAL - Voir en page 19
- **Yoga du rire**
De 10h30 à 11h30 - Parc du château
Organisé par Agora - Voir en page 21

Mardi 5

- **Atelier autoréparation vélos**
De 18h à 20h - Parking de la mairie
Organisé par VéLOOise - Voir en page 25

Du mercredi 6 au mercredi 13

- **Fête foraine**
Place du 8 mai 1945 - Voir en page 5

Jeudi 7

- **Les Jeudis de la Tenure « Musiques de films »**
À 15h - Résidence La Tenure
Voir en page 20

Vendredi 8

- **Cérémonie commémorative du 8 mai 1945**
10h30 - Mairie - Voir en page 5

Lundi 11

- **Assemblée générale & projection « Les Mauvais Joueurs »**
À 15h - Foyer culturel - Organisées par le Ciné-Club - Voir en page 20

Vendredi 15

- **Concert Jazz Manouche**
20h30 - Foyer culturel - Organisé par le Club de Bridge - Voir en page 19

Dimanche 17

- **Course La Lys'Oise**
9h45 - Parc du château - Organisée par Run in Lys - Voir en page 17

Mardi 19

- **Salon des seniors**
De 13h30 à 18h30 - Foyer culturel
Organisé par le CCAS - Voir en page 9

Vendredi 22

- **Apéro littéraire**
18h30 - Bibliothèque - Voir en page 24

Samedi 23

- **Sortie au Musée ARCHÉA**
À 14h - Sur place - Organisée par Agora - Voir en page 21
- **Spectacle « Cocotte la poulette »**
À 9h30 et 11h - Bibliothèque
Voir en page 24

Samedi 23 & samedi 6 juin

- **Portes ouvertes « Baby gym »**
À partir de 9h - Gymnase La Thève
Organisées par Avenir Gym Rythmique
Voir en page 22

Vendredi 29

- **Fête des Voisins** - Voir en page 4
- **Table ronde « Métier d'auteur & d'illustrateur de BD »**
De 18h30 à 20h30 - Bibliothèque
Voir en page 24

Vendredi 29 & samedi 30

- **Spectacle et concert des élèves de sport et de musique du Centre Culturel & Sportif** - Voir en page 20

Dimanche 31

- **Portes ouvertes « Gymnastique rythmique »** - À partir de 9h - Gymnase La Thève - Organisées par Avenir Gym Rythmique - Voir en page 22

JUIN

Jeudi 4

- **Audition Guitare**
À 19h - Château - Organisée par EML
- Voir en page 22

Vendredi 5

- **Théâtre « Au théâtre ce soir »**
À 20h30 - Foyer culturel
Organisé par Agora - Voir en page 21

- **Musée archéologique du Val d'Oise & Déjeuner**
À 10h sur place ou covoiturage
Organisés par l'ALMA - Voir en page 24

Dimanche 7

- **8^e Festival annuel AAAL**
De 9h à 18h - Parc du château
Voir en page 19

L'info en continu sur

www.ville-lamorlaye.fr, sur Facebook
et sur appli mobile IntraMuros

Pour communiquer vos événements :
a.loye@ville-lamorlaye.fr

MAGAZINE D'INFORMATIONS MUNICIPALES DE LA VILLE DE LAMORLAYE N°56 - AVRIL 2026

Mairie - 24, rue du Général Leclerc
60260 Lamorlaye
03 44 21 64 00
www.ville-lamorlaye.fr

Facebook : Ville de Lamorlaye
Mail : accueil@ville-lamorlaye.fr

Responsable de la publication :
Nicolas Moula

Rédaction et secrétariat de rédaction :
les services municipaux, les associa-
tions, les adjoints

© Photos : Mairie de Lamorlaye,
Freepik, les Associations, Adobe Stock

Impression : RAS
Tirage : 4 800 exemplaires
Dépôt légal à parution

